



Une association composée de personnes victimes d'AVC, patients et aidants, et toute personne souhaitant œuvrer pour aider et accompagner les victimes directes ou indirectes d'AVC.

**DONT LES OBJECTIFS SONT :**

- *Le soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC*
- *L'aide à la recherche*
- *L'information au public et des pouvoirs publics*

**COMPOSITION DU BUREAU (mai 2021)**

Docteur Jérôme FROGER - médecin MPR (\*) & **Président** ; Docteur Isabelle MOURAND - neurologue & **Vice-présidente** ; Marie-Pierre LAUX - patiente & **Secrétaire** ; Docteur Cyril BOULOUX - patient & **Vice-secrétaire** ; Valérie TRAN - patiente & **Trésorière** ; Éliane TORRES - patiente & **Co-Trésorière**

(\*) MPR : Médecine Physique et Réadaptation

VOUS VOUS  
SENTEZ  
CONCERNÉ(E)  
PAR L'AVC ?



VOUS  
SOUHAITEZ  
ÊTRE  
SOUTENU(E)  
OU  
SOUTENIR ?

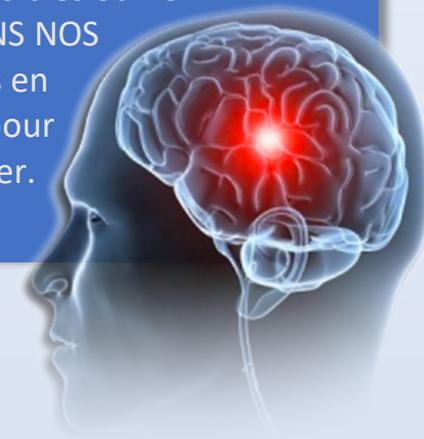


CONTACTEZ-NOUS :

franceavcontact30.34@gmail.com  
Téléphone : 06 63 93 34 16



**AVC** TROIS PETITES  
LETTRES QUI PEUVENT FAIRE  
DE GROS DEGATS  
L'Accident Vasculaire Cérébral  
laisse souvent des séquelles  
visibles ou non.  
METTONS NOS  
énergies en  
commun pour  
les dépasser.



**SECRETARIAT :**

France AVC 30/34  
8 rue de GIGNAC  
34080 MONTPELLIER



**France AVC** est une association d'aide aux patients et aux familles de patients, dont les objectifs sont :

- ➔ **Le soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC.**
- ➔ **L'aide à la recherche sur les AVC**
- ➔ **L'information du public et des pouvoirs publics.**

Malgré leur fréquence et leurs conséquences, les accidents vasculaires cérébraux restent mal connus et posent d'importants problèmes médicaux, sociaux et économiques qui ont conduit à la création de l'Association France AVC (loi 1901). France AVC 30/34 est une antenne de France AVC, créée par des bénévoles en avril 2021 pour développer ces objectifs localement dans le **Gard** et **l'Hérault**.

Afin d'être efficace et de pouvoir développer notre action bénévole, nous avons besoin d'être nombreux.

## Comment devenir adhérent de France AVC 30/34 ?

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse indiquée, avec votre chèque, à l'ordre de France AVC 30/34 :

**France AVC 30/34**  
**8 rue de GIGNAC**  
**34080 MONTPELLIER**

Pour plus d'information, vous pouvez également nous contacter par e-mail : [franceavccontact30.34@gmail.com](mailto:franceavccontact30.34@gmail.com) ou directement par téléphone au 06 63 93 34 16



**Nouvel(le) adhérent(e)**  oui  non **Adhésion : 30 €** **Don :** .....€

**France AVC** étant qualifiée d'association de bienfaisance par décision préfectorale en date du 7 avril 2014, cette cotisation (et/ou ce don) est partiellement déductible de vos impôts (sous certaines conditions - articles 200 et 238 bis du code général des impôts). Par exemple : pour 30,00 euros, le coût réel sera de 10,20 euros après 66% de réduction fiscale.

Mme/Mlle/M. Nom (en majuscules svp) .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....@.....

*Comment avez-vous connu France AVC ?*

- Vous avez été victime d'un AVC
- Un de vos proches a été victime d'un AVC
- Vous êtes concerné(e) par l'AVC par votre activité professionnelle
- Autre (merci de préciser) .....

**MERCI DE VOTRE SOUTIEN !**